

Senate



Sénat

CANADA

LE PROJET DE CHANGEMENTS À LA CONVENTION DE L'ORGANISATION DES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE NORD-OUEST (OPANO)

Rapport du

**Comité sénatorial permanent
des pêches et des océans**

L'honorable Bill Rompkey, C.P.
président

L'honorable Ethel M. Cochrane
vice-présidente

Novembre 2009

This report is also available in English

.....

Disponible sur l'intranet Parlementaire
www.parl.gc.ca

(Travaux des comités — Sénat — Rapports)
40^e Parlement — 2^e Session

MEMBRES

L'honorable Bill Rompkey, C.P., *président*

L'honorable Ethel M. Cochrane, *vice-présidente*

et

Les honorables sénateurs :

James Cowan

Roméo Dallaire

Elizabeth Hubley

Michael L. MacDonald

Fabian Manning

Dennis Glen Patterson

Vivienne Poy

Nancy Greene Raine

Fernand Robichaud, P.C.

Charlie Watt

Membres d'office du comité :

Les honorables sénateurs

James Cowan (ou Claudette Tardif)

Marjory LeBreton, C.P. (ou Gerald J. Comeau)

Autres sénateurs ayant participé à cette étude :

Les honorables sénateurs Cook, Finley et Meighen

Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement :

Claude Emery, analyste

Direction des comités du Sénat :

Danielle Labonté, greffière du comité

Louise Archambeault, adjointe administrative

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat*, le jeudi 12 mars 2009 :

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Cowan,

Que le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans soit autorisé à examiner, afin d'en faire rapport, les questions relatives au cadre stratégique actuel et en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis par le comité à ce sujet depuis le début de la première session de la trente-neuvième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 30 juin 2010, et qu'il conserve, jusqu'au 31 décembre 2010, tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat

Paul C. Bélisle

LE PROJET DE CHANGEMENTS À LA CONVENTION DE L'ORGANISATION DES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE NORD-OUEST (OPANO)

Depuis le 1^{er} octobre 2009, le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans a entendu nombre de témoins sur les modifications proposées, notamment des représentants du gouvernement, du milieu universitaire et de l'industrie de la pêche.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les opinions exprimées lors des réunions étaient contradictoires. Certaines des modifications proposées, comme le libellé de l'approche basée sur les écosystèmes et le processus décisionnel, ont été acceptées ou, à tout le moins, n'ont pas été contestées. D'autres modifications, comme les nouvelles règles régissant les votes, ont suscitées à la fois du soutien et de l'opposition. Certains témoins ont insinué que la nouvelle procédure de règlement des différends proposée n'était rien de plus qu'un processus d'examen non contraignant, alors que d'autres avaient le sentiment qu'elle représentait un pas en avant, compte tenu du fait que la Convention actuelle ne comprend pas de mécanisme de règlement des différends.

Toutefois, un sujet a recueilli un large consensus. Tous les témoins ont exprimé des préoccupations au sujet du paragraphe 10 de l'article VI de la nouvelle Convention de l'OPANO proposée, une disposition qui permettrait à l'OPANO, à la demande du Canada, de gérer les pêcheries à l'intérieur de notre zone de 200 milles. Certains témoins ont jugé que cette disposition menaçait la souveraineté du Canada. Même les témoins qui se sont opposés moins vigoureusement à la modification ne comprennent pas pourquoi la disposition a été incluse dans la Convention modifiée.

Comme la nouvelle Convention pourrait avoir une incidence sur les pêcheries et les collectivités côtières de l'Atlantique canadien pour de nombreuses générations à venir, le comité demande au gouvernement d'en différer la ratification et de prendre le temps nécessaire pour étudier l'entente avec le plus grand soin.

LISTE DES TÉMOINS

Le mardi 3 novembre 2009	
Pêches et Océans Canada	David Balfour, sous-ministre adjoint intérimaire, Gestion des pêches et de l'aquaculture Guy Beaupré, sous-ministre adjoint délégué, Renouvellement des pêches
Le jeudi 29 octobre 2009	
Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest Ministère des Pêches et de l'Aquaculture, Terre-Neuve et Labrador	Earle McCurdy, commissaire Raymond Andrews, commissaire Hon. Thomas J. Hedderson, ministre des Pêches et de l'Aquaculture Tom Dooley, directeur, Politiques des pêches et des océans durables
Le jeudi 1 octobre 2009	
Faculté de droit, Université de Victoria À titre personnel	Ted L. McDorman, professeur Bob Applebaum

MÉMOIRE ÉCRIT

Le vendredi 30 octobre 2009	
<i>Marine and Environmental Law Institute,</i> Université Dalhousie	Dawn Russell, professeur David L. VanderZwaag, professeur